

FRANÇOISE PERPILLOU-THOMAS

P.SORB. INV. 2381: γρύλλος, καλαμάλης, χορός

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 78 (1989) 153–155

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

P.Sorb. inv. 2381: γρύλλος, καλαμαύλης, χορός*

Ce papyrus, qui appartient à la collection Weill, a été étudié par Roger Rémondon dans son Diplôme d'Études Supérieures en 1947. C'est un compte de dépenses relatif, au moins en partie, à une fête, et dont l'intérêt réside dans les apports lexicaux.

Roger Rémondon avait relevé la nouveauté de καλαμαύλης (l.4) jusque-là connu seulement par Athénée 4.176 d.¹ *P.S.A. Athen.* 43 verso I 9 (Arsinoïte, 131-132?) en a livré depuis une nouvelle occurrence, recensée dans le *Supplément* du *L.S.J.*. Selon Athénée, le καλαμαύλης est un joueur de μόνουλος. D'après Jacques Chailley, *La musique grecque antique* (Paris, 1979) 63, on usait plus de l'aulos double que du μόνουλος.²

La mention de γρύλλος (l.5) est également remarquable. Le mot paraît désigner une réalité égyptienne: c'est initialement une caricature, et d'après Pline, *H.N.* 35,114, le peintre Antiphilus qui en avait lancé le genre était originaire d'Égypte. Mais Phrynichos, *P.S.* 58 B, écrit: «Les Égyptiens appellent γρυλλισμός» une danse et «le danseur est dit γρύλλος». Ici, γρύλλος désigne donc un danseur grotesque.³ La présence de ce mot dans un papyrus montre que le γρύλλος est bien un artiste typiquement égyptien dans son contexte indigène et corrobore les autres témoignages.⁴

Ces deux noms d'artistes sont exceptionnels dans les documents grecs d'Égypte relatifs aux fêtes: γρύλλος y apparaît pour la première fois, καλαμαύλης pour la seconde.

A la l.6, χορός doit désigner une troupe de danseurs (et de musiciens?). A notre connaissance, ce serait la première occurrence du mot en ce sens dans les papyrus (dans les documents chrétiens, χορός est le “chœur”, des saints par exemple; voir les références dans *WB*). Seul,

* Je remercie Monsieur le Professeur Alain Blanchard, directeur de l'Institut de Papyrologie de la Sorbonne, de m'autoriser à publier ce document. Madame Geneviève Husson et lui-même m'ont beaucoup aidée de leurs remarques et conseils et je leur en suis très reconnaissante.

¹ La forme καλαμαυλητής est employée par Hédyllos ap. Athénée, *ibid.* = *Gow - Page* 1886.

² M^{lle} Annie Bélis observe que le καλαμαύλης «ne paraît pas s'aligner dans des compétitions musicales de très haut niveau». (lettre du 4-XI-88); le contexte modeste de notre papyrus va dans ce sens.

Les joueurs d'αύλος du *P.S.A. Athen.* 43 verso — αὐληταί, ἀσκαυλ(ηταί), θρηναυλ(ητής), καλαμαυλ(ητής) — sont à ajouter à la liste d'αὐληταί dressée par H. Harrauer, *C.P.R.* XIII (1987) 53-56. Le θρηναυλητής n'est pas connu autrement.

³ Sur ce mot, voir Chantraine, *D.E.L.G.* s.u.

⁴ *P.Oxy.* XXII 2331 (1^{ère} moitié du III^{ème} s.), col. II,9, porte γρύλλω, dans des vers sur les travaux d'Héraklès, agrémentés d'une illustration. A propos de ce document, voir dans *P.Köln* IV p. 123 les remarques de E. Livrea sur γρύλλος: sorte de caricature, «caractérisée par le tracé incertain et sommaire de l'illustration, et par le bouleversement plaisant des éléments mythographiques dans le texte d'accompagnement»; (avec des indications bibliographiques).

χοροδιδάσκαλος (*SB V 8855,61*, inscr., III^e s. av. n.è.) atteste le sens classique de χορός en Égypte dans un contexte très grec d'acteurs et de musiciens. Notre document semble montrer que cette signification s'est conservée ultérieurement, et pour des artistes plus égyptiens que grecs. La seule désignation connue jusqu'à présent pour les troupes d'artistes était συμφωνία, συμφωνία αὐλητῶν ou μουσικῶν: *P.Flor.* 74,5 = Vandoni, *Feste pubbliche e private nei documenti greci*, Milano 1964 n 17; *P.Oxy.* X 1275,9,12,24 = Vandoni 25; *P.Heid.* IV 328,3, 6; *P.Oxy.* XXXIV 2721,9 (II^e et III^e s.); on trouve aussi μουσική (συμφωνία) dans *P.Med.* 47,6 = Vandoni 24 et, peut-être, *P.Goodsp.* XXX col. 29,18, 25.⁵

Le document fait partie d'un lot de papyrus provenant du Fayoum; il est ainsi décrit par Rémondon: «Le papyrus (hauteur 8 cm, largeur 8,5 cm) est écrit parallèlement aux fibres d'une cursive droite, soignée, régulière, tantôt ligaturée, tantôt isolant les lettres. Ces lettres sont assez carrées. L'écriture date, semble-t-il, du second siècle de notre ère. Le papyrus est incomplet seulement en bas. Il porte les traces de deux plis verticaux».

	Λόγος δαπάνης κεραιμίων	Tafel XIa
	Χοιὰχ δ̄	
	τῆ τὰ στεφάνια	α
	καλαμαύλη	β
5	γρύλλω	α
	τῶι χορῶ	δ
	ποιμένει	α
	τοῖς [.....]η	α
10	ε̄ τῶ [
	λ[
	— — — — — — — —	

L.1: La fin de la ligne est très effacée. On distingue d'abord des traces, suivies de la partie supérieure (courbe presque fermée) de ce qui peut être un rho; α, μ, ι se lisent ensuite aisément; la lettre suivante est un ω, moins régulier que les autres omégas du texte, et la dernière serait un ν, très aplati et mal formé; le tracé particulier des lettres, même bien lisibles, est assez perceptible: précipitation du scripteur ou autre main, qui aurait ultérieurement complété le texte? Nous proposons de lire κεραιμίων (car Σα]ραπειών avancé avec beaucoup d'hésitation par Rémondon, n'est pas possible: on lit distinctement μ après α).

Le titre de la ligne 1 porterait ainsi l'indication des objets dépensés, précision qui ne figure pas à la suite des quantités inscrites aux l. 3 à 8. Dans des comptes se lit à plusieurs reprises un titre analogue, e.g. *P.Mil.Vogl.* II 55 verso, 1 (Tebt. II^e s. de n. è.): λοιπ(ὸν) λόγου ἀναλω-μ(άτων) (πυροῦ ἀρτάβας); *P.Laur.* I 99 C 1 (arch. d'Héroninos, III^e s.): λόγος ἀνα-

⁵ Μουσικός doit être pris au sens large d'“artiste” (au moins chanteurs et musiciens, peut-être même danseurs); voir O.Montevecchi, *Aegyptus* XXXII (1952) 40 n.1.

λώμ(ατος) μονό(χωρα); *P.Ryl.* IV 641 recto, 2 (byz): ἀναλώματ(α) κνιδ(ίων). Ici, des jarres (de vin ou de piquette) sont allouées à diverses personnes.

L.2. Nous ne connaissons pas d'autre fête le 4 Khoiakh qu'un sacrifice officiel en l'honneur d'Antinoüs (*P.Oxy.* XXXI 2553, fin II^e - début III^e s.), ce qui ne convient guère, semble-t-il, au contenu de notre document.

L.3. Τῆ τὰ στεφάνια: le tour est surprenant mais la lecture est sûre: Rémondon suppose l'omission d'un participe et comprend: «à celle qui [fournit? vend? fabrique?] les στεφάνια».

Στεφάνιον se trouve aux II^e - III^e s. dans e.g. *P.Petaus* 36,4; 37 I 5; II 18; 38,9 (184-187); *SB XII* 11021,9-10 (I^{er} - II^e s.); *P.Strasb.* IX 837 (200 ap.); *P.Fay.* 103,4 (III^e s.); sauf dans *P.Petaus*, comptes de dépenses hétéroclites, les contextes de fête sont constants; les στεφάνια sont des guirlandes ou des gâteaux en forme de couronne (*P.Oxy.* III 936,12, III^e s. de n.è.).

De nombreux documents papyrologiques contiennent des instructions pour divers achats ou fournitures en vue d'une fête; peut-être avons-nous ici un témoignage de la façon dont sont reconnus ces services.

L.4-5. Voir ci-dessus. Le καλαμαύλης est mieux rétribué (et considéré?) que le γρύλλος.

L.6. Les 4 κέραμια dus à la troupe constituent une quantité beaucoup plus importante que ce que l'on trouve parfois prévu dans les contrats d'engagement d'artistes: un κέραμιον de vin est le supplément global habituel; le vin n'est pas représenté dans les fournitures quotidiennes (voir les exemples réunis par M. Vandoni, n° 16, 17, 19, 20, 21, 22, 25, et *P.Oxy.* XXXIV 2721).

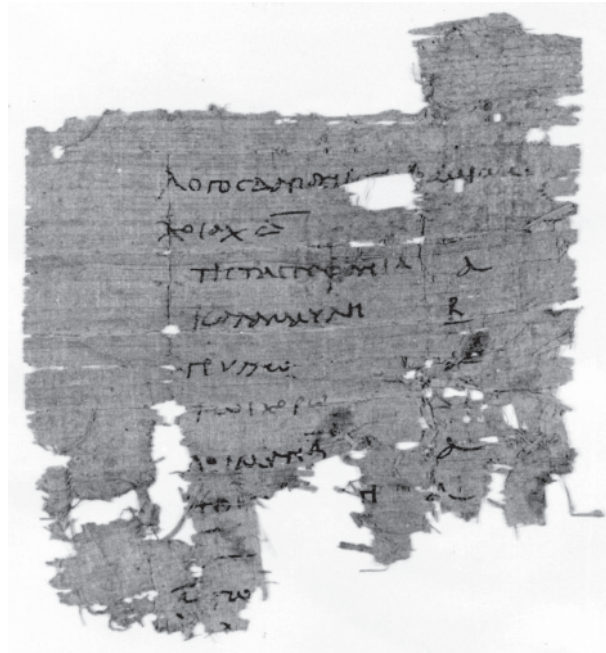
L.7. Nous ne suivons pas la lecture de Rémondon: μ]οὶ μένει. Le mot est certainement au datif, comme les précédents et, si l'on en croit les vestiges des l. 8 et 10, les suivants. La seule possibilité semble π]οιμένει (= ποιμένι). La raison de la présence d'un berger dans ce contexte de fête n'est pas précisée (fourniture d'animaux?); on peut aussi penser au nom d'homme Ποιμήν.

L.8. La dernière lettre, après la lacune, semble bien être un η. Cela peut s'accorder avec la lecture τοῖς au début de la ligne si le mot est abrégé, ou si la tournure est analogue à celle de la l.3: participe sous-entendu et complément à l'acc.

L.9. Le trait horizontal sépare les dépenses du 4 et du 5 Khoiakh. La fête continuait-elle le 5 ou sont-ce des dépenses d'un autre ordre?

La nature précise du document n'apparaît pas. S'il se rapporte tout entier à une fête, ce peut être, comme l'a supposé Rémondon, le “bilan du trésorier” d'une association de plaisir qui aurait engagé des artistes pour une fête dont nous ignorons la nature et le nom.

En tout cas, par ses singularités, ce texte enrichit notre connaissance des fêtes d'Égypte en ajoutant des noms d'artistes à ceux qui étaient déjà bien attestés, et en précisant des pratiques de rétribution.



Verzeichnis von Ausgaben (P.Sorb. inv. 2381)